



## Comment faire pour une extension de lotissement

Par **canyonball**, le **01/09/2009** à **17:51**

Bonjour,

Voici mon sujet de la réalisation d'une extension de lotissement

Le lotissement actuelle où nous sommes a une dizaine de maison environet un immeuble collectif de 6 logements de haut standing ainsi que 2 petites lotissement de 2x4 maisons l'année dernière lors de la réunion officielle annuelle le lotisseur étant présent car ce lotissement est privé, nous a fait signe avec accord de tous les propriétaires un dossier concernant l'extension de ces deux petits lotissement et également pour appartenir aussi à l'association syndicale

maintenant le lotisseur a fait la demande d'un permis de construire pour une nouvelle extension de 9 maisons celui-ci n'est aucunement favorable à la vie du lotissement car encore 2 voitures par foyer soit 18 et une population plus nombreuses donc plus de problème le lotisseur n'ayant pas demandé l'autorisation aux propriétaires est-il légal de faire cette extension

sachent également qu'il reste 20 jours pour contester le permis

que devons nous faire

merci de vos réponses